
Appel à Communication

Biennale d'Ethnographie de l'EHESS

Paris, les 04 et 05 Octobre 2018

Présentation

La première Biennale d'Ethnographie de l'EHESS fait suite aux succès des trois éditions des Rencontres Annuelles d'Ethnographie de l'EHESS. L'idée reste la même: donner un espace de réflexion et de visibilité à l'enquête ethnographique par des doctorant.e.s et des jeunes chercheur.e.s issu.e.s de différentes disciplines des sciences sociales. Ces rencontres de 2018 se dérouleront autour de 12 ateliers sur des thématiques innovantes et diversifiées, dont les appels à communication figurent ci-dessous.

Critères de sélection

Nous invitons les doctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s de toute institution/affiliation à proposer des communications originales qui se fondent sur une pratique ethnographique rigoureuse. Les communications doivent faire explicitement apparaître une démarche ethnographique, les analyses uniques de documents ou d'entretiens ne seront pas retenues. Les communications dureront 20 minutes, suivies d'une discussion avec un.e chercheur.e confirmé.e, ainsi que d'un échange avec l'auditoire.

Calendrier

18 mai 2018 - date limite d'envoi des propositions aux organisateurs.trices de l'atelier choisi sous forme d'un résumé de 3 000 à 5 000 signes (hors bibliographie et coordonnées des auteur.e.s) comprenant un descriptif de la démarche ethnographique adoptée et des données exploitées.

Mi-juin 2018 - date d'envoi des notifications d'acceptation aux participant.e.s.

Mi-septembre 2018 - envoi des communications écrites aux organisateurs.trices des ateliers (entre 25 000 et 30 000 signes, hors bibliographie et coordonnées des auteur.e.s)

04-05 octobre 2018 - tenue de la Biennale d'Ethnographie 2018

Contacts

Pour davantage d'informations : <https://rae.hypotheses.org/>

Pour toute question d'ordre général, écrire au comité d'organisation : **bethnographie@gmail.com**

Pour toute question relative à un atelier en particulier, **s'adresser directement aux organisateurs.trices concerné.e.s**, dont les coordonnées figurent en début des appels à communication ci-dessous.

Liste des ateliers

- 3 Ethnographes impliqués, ethnographies appliquées
- 5 Engagements, mises en débat, prises de position : enquêter aux côtés des acteurs. Le cas des innovations en agriculture
- 7 Derrière les portes des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile
- 9 Une ethnographie des sens en contexte de soins pluriels
- 11 Être affecté / observer et décrire des affects (méthodes et enjeux)
- 13 Saisir la mobilité professionnelle à partir de l'ethnographie
- 15 Ethnographies sociales des questions environnementales
- 17 Ethnographier les rapports sociaux de sexe, de race et de classe
- 19 Observer, décrire et enregistrer les techniques du corps
- 21 Observer, lire et compter en terrains judiciaires
- 23 Les ONG : gardiennes des terrains ethnographiques, courtiers de la recherche ?
- 25 Bavardage et potins : l'ethnographie comme pratique du commérage

Comité d'organisation

Daniel Cefai (EHESS-CEMS), Ranime Alsheltawy (Université Paris Dauphine - IRISSO), Caterina Bandini (EHESS-CMH), Laura Bellenchombre (Université de Rouen – Normandie - DySoLab), Zoé Barry (EHESS, Observatoire du Samusocial de Paris), Chayma Boda (EHESS-CECMC), Thomas Bonnet (CERTOP [UMR5044]), Leila Drif (EHESS-IRIS), Marie Ducellier (IMAF & EHESS-IRIS), Camille Foubert (EHESS-IRIS/TEPSIS), Nolwenn Gauthier (EHESS-IRIS), Julie Lavayssière (Paris 8, Observatoire du Samusocial de Paris), Paul Lehner (Université Paris Nanterre - ISP), Hadrien Malier (EHESS-IRIS), Marie Manganelli (Université Paris Descartes - Canthel), Audrey Marcillat (EHESS-IRIS), Marjolaine Martin (EHESS-Centre Norbert Elias), Pierre Mettra (EHESS-Centre Norbert Elias), Elise Nédélec (Université de Bordeaux - LAM, Ceped), Julie Oleksiak (EHESS-Centre Georg Simmel), Jean-Baptiste Paranthoën (EHESS-CRH, INRA-CESAER), Laura Parvu (IEP de Toulouse - LaSSP), Ines Pasqueron de Fommervault (AMU, IMAF), Mathieu Rajaoba (CSI-Mines ParisTech), Paco Rapin (EHESS-IRIS), Amandine Rochedy (CERTOP [UMR5044]), Quentin Schnapper (INRA-CESAER), Sophie Tabouret (INRA-SADAPT; CSI-Mines ParisTech), Tonya Tartour (Sciences Po Paris-CSO), Hugo Wainsztok (EHESS-IRIS)

Ethnographes impliqués, ethnographies appliquées

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Julie Oleksiak (EHESS-Centre Georg Simmel) - julie.oleksiak@gmail.com

Marie Ducellier (IMAF &EHESS-IRIS) - mary.ducellier@gmail.com

Laura Parvu (IEP de Toulouse - LaSSP) - laurette_ro@yahoo.com

L'ethnographe en contrat CIFRE dans une institution, une association ou une entreprise, est un salarié-doctorant. Il n'est donc pas complètement un « collègue » pour les autres salariés, puisqu'il n'est pas tous les jours derrière son bureau comme les autres, qu'il passe de nombreuses journées à l'université ou dans son laboratoire de recherche. De l'autre côté, dans l'institution scientifique, il n'est plus seulement un « doctorant » qui étudie, puisqu'il n'a aucun cours à préparer, ne parle pas de « partir sur le terrain » étant donné qu'il y est déjà chaque semaine et pour 3 ans, et qu'il considère non pas la bibliothèque, mais son employeur comme seconde maison.

C'est à partir de ce constat que nous interrogerons ici la posture d'un doctorant-salarié sur son terrain d'enquête, son rôle d'ethnographe et les possibles applications de son ethnographie. Plus précisément, nous questionnerons la place et le positionnement du salarié-doctorant, alors à l'intersection du monde du travail et de la recherche, et plus généralement les multiples formes d'engagement de l'ethnographe. Dès lors que l'ethnographe travaille non plus seul mais avec et pour de potentiels enquêtés, comment sa manière de penser, faire et écrire l'ethnographie est-elle bouleversée ? Et inversement, comment des institutions telles que des entreprises, collectivités territoriales, fondations et associations investissent la méthode ethnographique ?

Précisons le questionnement. Loin de l'observation participante prônée par Malinowski, l'ethnographe en CIFRE entre dans une institution et en devient partie prenante, plus participant qu'observateur. L'ethnographie est ici encouragée et même rémunérée, et l'implication quotidienne de l'ethnographe s'en trouve interrogée, comme l'est le positionnement de « l'anthropologue embarqué » dans l'armée américaine (Bonhomme, 2007). Quelle indépendance et distance peut-il alors produire ? Au fur et à mesure que le salarié-doctorant construit sa place tant de chercheur que de salarié, l'ethnographie ne se transforme-t-elle pas alors en partie en « auto-ethnographie » en permettant de mieux cerner cette implication et de l'assumer comme un élément de l'enquête ?

Dans un contexte où l'anthropologie des mondes contemporains (Augé, 1994) devient légitime, nous porterons attention aux stratégies et choix méthodologiques appliqués sur le terrain. En effet, la CIFRE constitue parfois l'unique possibilité d'accès à un terrain. Qu'est ce qui permet à l'ethnographe de différencier son engagement scientifique et son engagement ethnographique (Broqua, 2009) ? Nous interrogerons donc les différents outils qui permettent à l'ethnographe de décrire et d'appréhender son positionnement face au terrain : quel(s) « poste(s) d'observation » est permis par la CIFRE et de quelle(s) « posture(s) d'observateur » (Favret-Saada, 1977) peut-il s'emparer dans ce contexte ?

Sonder l'implication et l'application de l'ethnographie sous le dispositif CIFRE en sciences sociales revient ainsi à interroger ce que peut produire cette collaboration entre chercheurs et non-chercheurs. L'anthropologie semble toujours avoir été un outil pour agir sur le monde, et toute anthropologie peut être en quelque sorte « appliquée » (Bastide, 1971), tout comme les autres sciences sociales. Le cadre de la CIFRE garantit-il cet aller-retour entre la recherche et l'action ? Produit-elle des nouvelles formes de recherche-action? La CIFRE peut susciter à la fois des vocations et un engagement fort dans la société civile tout comme des interrogations quant à la distance critique du chercheur à son sujet voire même sa partialité. Quel regard et action sur le monde permet alors l'ethnographie depuis « l'intérieur » de la société civile?

Si l'indépendance qu'offre l'université est précieuse, son potentiel manque d'implication et de porosité avec l'extérieur est questionnable. Nous défendons donc qu'une ethnographie peut être une forme d'engagement et aimerions interroger avec vous cette phrase de Daniel Cefaï : « l'apolitisme n'est pas une garantie d'intelligence et d'impartialité, et inversement, un activiste peut être capable de faire la part des choses sans que rien ne le condamne au sectarisme » (Cefaï, 2010 : 18).

Références

Augé M. (1994), Pour une anthropologie des mondes contemporains, Paris, Flammarion.

Bastide R. (1998), "Anthropologie appliquée", Paris, Stock.

Bonhomme J. (2007), « Anthropologues embarqués » ; La vie des idées, <http://laviedesidees.fr/Anthropologues-embarques.html>

Broqua CH. (2009), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. », Genèses, vol.2, n° 75, pp.109-124.

Cefai D., Costey P., Gardella E., Gayet-Viaud C., Gonzalez P., Méner E-L.& Terzi C. (2010), L'engagement ethnographique, Paris, EHESS.

Favret-Saada J. (1977), Les Mots, la mort, les sorts. Paris, Gallimard.

Engagements, mises en débat, prises de position : enquêter aux côtés des acteurs. Le cas des innovations en agriculture

Co-organisateur.trices de l'atelier

Mathieu Rajaoba (MINES ParisTech, Université PSL, CSI – Centre de sociologie de l'innovation, i3) -
mathieu.rajaoba@mines-paristech.fr

Sophie Tabouret (INRA-UMR SADAPT – Equipe Proximités ; MINES ParisTech, Université PSL, CSI –
Centre de sociologie de l'innovation, i3) - sophie.tabouret@mines-paristech.fr

La prolifération des innovations en agriculture, qu'elles soient numériques (Bronson, Knezevic, 2017), génétiques (Bonneuil et Thomas, 2009), organisationnelles (Le Velly et al., 2016) ou liées aux techniques culturales (Goulet, 2012), appelle à interroger les manières d'enquêter des sciences sociales. Témoins d'enjeux majeurs, ces objets d'étude sont autant de médiateurs privilégiés pour toucher du doigt notre rapport au vivant et nous confronter aux problèmes liés à la mutation climatique ou aux risques sanitaires et environnementaux. Cet atelier vise à discuter des exigences et des conséquences de l'enquête ethnographique à l'épreuve des innovations en agriculture.

Deux axes de réflexions seront privilégiés. Le premier prend acte du fait que l'agriculture représente un lieu idéal pour observer la production de connaissances multiples. La recherche agronomique est caractérisée par la diversité des disciplines mobilisées, de la botanique à l'économie en passant par la chimie (Aeschlimann, Feller, Robin 2007), tandis que la production agricole est le théâtre d'innombrables expérimentations à l'origine d'un vaste savoir empirique (Kloppenburger, 1991). De plus, on observe une multiplication des cas de remise en question des savoirs scientifiques par des groupes actifs, notamment autour de la production des semences, qui souhaitent devenir partenaires de recherche plutôt que simples bénéficiaires (Desclaux, Chiffolleau 2006). Dans l'exemple de la sélection participative de blés, ces deux chercheuses soulignent l'importance de la décentralisation des recherches. Chaque agriculteur partenaire expérimente chez lui et alimente le projet de recherche plus global. L'enquête doit elle-même multiplier les sites d'observation. Plus généralement, la multiplication des acteurs concernés pousse à un renouvellement de la démarche d'enquête. Alliant dans des configurations inédites des chercheurs, des techniciens, des acteurs de la filière et des agriculteurs, divers types d'expérimentations émergent et permettent de produire de nouvelles formes de connaissances. Savoirs scientifiques, juridiques et profanes se confondent, s'interrogent, s'affrontent parfois. L'ethnographe suit les problèmes posés dans différentes arènes, il sort du laboratoire tout en gardant un pied dedans.

Suivant un deuxième axe de problématisation, les communications pourront approfondir une réflexion sur les formats d'enquête dans leurs relations aux objets et aux acteurs. Les innovations dans l'agriculture constituent des sites privilégiés pour intégrer des questionnements sur les modalités de nos engagements sur le terrain. L'exemple du projet USAGES (sur l'innovation par les usages pour l'agroécologie et les dynamiques rurales ; Chance, Meyer, 2017) associant des sociologues et une coopérative d'auto-construction de matériel agricole appelle à être attentif aux conditions de la mobilisation de collectifs d'enquête originaux faisant travailler ensemble ethnographes et acteurs de terrain. Cette initiative doit plus largement amener à discuter des problèmes rencontrés par des recherches participatives ou des spécificités de certaines formes de contractualisation de la recherche. Les activités liées à l'agriculture sont en outre des territoires impliquant une multitude d'êtres, citons simplement les sols (Puig de la Bellacasa, 2015) ou les animaux (Porcher, 2011). La prise en compte de cette multitude nous invite et nous oblige à recomposer nos manières de nous adresser à nos dits objets de recherche, de la conduite de l'ethnographie à l'écriture et à la transmission des récits d'enquête.

Les participants à l'atelier auront à répondre au pari de faire tenir ensemble des gestes méthodologiques et des engagements et attentions renouvelés sur le terrain. Nous aurons alors montré tout l'intérêt d'une démarche d'ethnographie de l'innovation en agriculture ouverte à la pluralité des mondes possibles.

Références

- Aeschlimann J-P, Feller C. & Robin P. (2013), *Histoire et agronomie : Entre ruptures et durée*, Marseille, IRD Éditions, Colloques et séminaires.
- Bonneuil C. & Thomas F. (2009), *Gènes, pouvoirs et profits. Recherche publique et régimes de production des savoirs, de Mendel aux OGM*, Versailles/Lausanne, Quæ et Fondation pour le Progrès de l'Homme.
- Bronson K. & Knezevic I. (2016), « Big Data in Food and Agriculture. », *Big Data & Society*, vol.3, 1.
- Chance Q. & Meyer M. (2017), « L'agriculture libre. Les outils agricoles à l'épreuve de l'open source. » *Techniques & Culture*, n°67, pp.236-239.
- Chiffolleau Y. & Desclaux D. (2006), « Participatory plant breeding: the best way to breed for sustainable agriculture? », *International Journal of Agricultural Sustainability*, n°4, 2, pp.119-130.
- Goulet F. & Vinck D. (2012), « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. », *Revue française de sociologie*, n°53, 2, pp.195-224.
- Kloppenburg J. (1991), « Social Theory and the De/Reconstruction of Agricultural Science: Local Knowledge for an Alternative Agriculture. », *Rural Sociology*, n°56, 4, pp.519-48.
- Le Velly R., Dufeu I. & Le Grel L. (2016), « Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands. », *Économie rurale*, n°356, (December), pp.31-45.
- Porcher J. (2011), *Vivre avec les animaux: une utopie pour le XXIe siècle*. Paris, France, La Découverte-MAUSS.
- Puig de la Bellacasa M. (2015), « Making Time for Soil: Technoscientific Futurity and the Pace of Care. », *Social Studies of Science*, n°45, 5, pp.691-716.

Derrière les portes

des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Chayma Boda (EHESS-CECMC) - hel.boda@gmail.com

Zoé Barry (EHESS et Observatoire du Samusocial de Paris) - zoe.barry@ehess.fr

Julie Lavayssière (Paris 8, Observatoire du Samusocial de Paris) - julielavayssiere@hotmail.fr

Notre atelier porte sur l'hébergement d'assistance à destination des demandeurs d'asile. Il s'inscrit dans le fil d'enquêtes ethnographiques récentes menées par l'Observatoire du Samusocial sur l'hébergement d'urgence en hôtel de familles étrangères (Le Méner, 2013) et l'accueil des demandeurs d'asile depuis 2015 (Baciocchi et al., 2017). En décrivant ces lieux d'hébergement de l'intérieur, ces enquêtes examinent des formes d'habitat méconnues et documentent le rapprochement contemporain entre politiques sociales et gestions des migrations (Frigoli, 2004).

Dans le domaine des études sur les migrations, peu de travaux académiques rendent compte d'enquêtes ethnographiques de première main au sein de ces lieux d'assistance. Notre atelier vise à rassembler de tels travaux qui documentent leur genèse, leur fonctionnement et leurs effets sur les populations qui y sont prises en charge. Le croisement de tels travaux permettra de développer une réflexion sur les modalités du rapprochement entre gestion des exclus et des étrangers.

Dans un contexte dit de "crise migratoire" et de remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil, nombreuses sont les associations qui alertent sur les conditions de l'asile et jugent insuffisants les dispositifs d'hébergement des migrants. Par ailleurs, la compréhension de la société civile vis-à-vis de l'accueil des migrants semble s'arrêter aux portes des centres d'hébergement.

Si de nombreuses recherches en sciences sociales s'intéressent à la gestion, au contrôle et à l'enfermement des étrangers, il existe relativement peu d'enquêtes réalisées à l'intérieur même des centres d'hébergement pour migrants en France. À travers la notion de camp, certains travaux analysent la banalisation de ces espaces de mise à l'écart (Agier et Babels, 2017) et la continuité des formes d'enfermement contemporain, qu'il s'agisse des foyers de travailleurs migrants (Bernardot, 2008) ou du centre humanitaire de Sangatte (Courau, 2007). Mais ce sont avant tout les centres de rétention administrative (CRA) qui ont fait l'objet d'enquêtes par observation directe, s'attachant notamment à décrire les pratiques quotidiennes des professionnels dans ces centres (Tassin, 2016). Seulement quelques enquêtes donnent à voir le travail ou la vie menée à l'intérieur d'hébergements d'assistance pour demandeurs d'asile (e.g. Kobelinsky, 2010), et c'est dans cette démarche que notre atelier s'inscrit.

Face à la saturation du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, différents types d'hébergement se multiplient et leurs spécificités se recourent, brouillant un dispositif déjà peu lisible. Aux centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) s'ajoutent dès 2016 les centres d'accueil et d'orientation (CAO), puis les centres d'hébergement d'urgence-migrants (CHU-migrants), les programmes d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (PRAHDA) et autres centres d'accueil et d'examen de situation (CAES).

Il s'agit alors de s'interroger sur les caractéristiques de chacune de ces structures d'hébergement et leur articulation, en se plongeant dans leur quotidien. Quelles logiques régissent la répartition et le transfert des migrants dans ces centres et hôtels ? À quel point la vie dans ces hébergements est-elle soumise aux aléas des politiques migratoires ? Quels sont les enjeux et les limites de l'accompagnement des migrants par les travailleurs sociaux ? Quels mouvements de solidarité, bénévoles et militants, se déploient à l'intérieur et autour de ces structures ? Comment les hébergés gèrent-ils l'attente en centre, et que se passe-t-il lorsque l'intégration n'est plus un objectif de la procédure administrative dans laquelle ils sont prise, notamment au sein des centres destinés au tri et à l'éloignement ? Enfin, parce que les personnes étrangères sont de plus en plus nombreuses parmi les sans-domicile (enquêtes nationales de l'INSEE en 2001 et 2012) et occupent de ce fait une part croissante des places dans les hôtels sociaux et centres d'hébergement (Dietrich-Ragon, 2017), on peut se demander s'il existe un accompagnement spécifique des migrants dans les lieux de l'accompagnement social en France ?

L'atelier proposé prendra la forme d'une table-ronde autour de laquelle nous réunirons des enquêtes ethnographiques éclairant les mondes de l'hébergement pour demandeurs d'asile et les connexions entre gestion des sans-domicile et des migrants. Nous tenons aussi à construire cet atelier comme un temps d'échange qui invite les participants à croiser leurs descriptions et leurs analyses de l'hébergement plus que n'y obligent les cloisonnements académiques qui tendent à séparer l'étude des migrations de celle de l'assistance.

Références

- Agier M. & Babels. (2017), *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager Clandestin.
- Baciocchi S., Boda C., Boukir K., Eberhard M., Guénée L., Le Méner E., Réginal M. & Siffert I. (2017), « L'accueil des migrants : mise à l'abri ou mise à l'écart ? Une enquête collective en Ile-de-France (juin 2015-novembre 2016). », *Intervention au séminaire «Pratiques d'enquête et sens de la réalité sociale »*, EHESS, Paris, 21 décembre 2017.
- Bernardot M. (2008), « Camps d'étrangers, foyers de travailleurs, centres d'expulsion : les lieux communs de l'immigré décolonisé. », *Cultures et Conflits*, vol.69, pp.55-79.
- Courau H. (2007), *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte. De l'exception à la régulation*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- Dietrich-Ragon P. (2017), « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration. », *Population*, vol.72, n° 1, pp.7-38.
- Frigoli G. (2004), « Le demandeur d'asile: un "exclu" parmi d'autres ? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance. », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.20, n°2, pp.153-167.
- Kobelinsky C. (2010), *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Paris, Éditions du Cygne.
- Le Méner E. (2013), « L'hôtellerie sociale: un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Ile-de-France. », *Politiques sociales et familiales*, vol.114, n° 1, pp.7-18.
- Tassin L. (2016), « Les frontières de la rétention. Genre et ethnicité dans le contrôle des étrangers en instance d'expulsion. », *Critique internationale*, n°72, pp.35-52.

Une ethnographie des sens en contexte de soins pluriels

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Laura Bellenchombre (Université de Rouen - Normandie, DySoLab) - l.bellenchombre@outlook.com

Marie Manganelli (Université Paris Descartes, Canthel) - marie.manganelli@gmail.com

Elise Nédélec (Université de Bordeaux, LAM, Ceped) - elise.nedelec@u-bordeaux.fr

A contrario de l'approche française, l'anthropologie anglo-saxonne a développé l'étude des sensorialités à travers de nombreux objets de recherche, notamment en anthropologie médicale, portant sur les expériences vécues des maladies. Les auteurs tels que Zola (1966), DeVecchio Good and al. (1994), illustrent les manières dont les mondes sociaux et culturels affectent l'expérience des soins et de la maladie, y compris dans leurs dimensions sensorielles (Nichter, 2008). En France, le champ des sensorialités n'est pas un domaine de recherche « constitué » en sciences sociales (Gélard, 2016, Howes 2004). Seuls certains travaux émergent au sein de l'anthropologie de la santé et du corps en s'intéressant aux manières dont sont mobilisés les divers sens (sensations, émotions, corporalités et perceptions) dans l'appréhension de la maladie et des soins (Pouchelle, 2007 ; Le Breton, 2007). Dans cette perspective, nous proposons de considérer les sensations et les sens comme des sources de significations et d'informations (Gélard et Sirost, 2010) sur la maladie. Au sein des situations de soins, les sens peuvent fournir des informations sur les expériences vécues et sur les pratiques, qu'elles soient préventives ou curatives. Tout l'enjeu d'une ethnographie des sensorialités en contexte de soins est d'observer comment les sens, leur identification et les discours autour de ces expériences, nous renseignent sur les interactions entre usagers/thérapeutes. Il s'agit aussi de voir dans quelle mesure les sens influencent les usagers dans la gestion de leur santé ou maladie (notamment à propos des choix thérapeutiques) et les thérapeutes dans leurs pratiques de soins et les représentations qui y sont associées.

Dans cet atelier, nous souhaitons créer un espace d'expression, d'échanges et d'analyses pour celles et ceux qui, engagé(e)s dans un terrain ethnographique, souhaitent exposer leurs données empiriques et questionner leurs travaux par le prisme du sensitif et du perceptible, en contexte de soins. Ces contextes peuvent être des systèmes thérapeutiques pluriels, biomédicaux ou « non-conventionnels » (Cohen & Rossi 2011), comme les médecines dites « traditionnelles », les thérapies par les arts, religieuses, ou encore, énergétiques. Les communications devront, explicitement, s'appuyer sur un travail ethnographique et s'intéresser à l'une des quatre dimensions suivantes :

Ethnographies des sens et méthodologie. Il sera question des façons de saisir et de décrire les expériences sensorielles vécues par les différents acteurs en situation de soin. Quels outils et sources peuvent permettre d'y accéder ? Quelles sont les places de l'observation, de l'oralité et des textes (entre autres) pour approcher ces dimensions pouvant être explicites comme implicites ?

Ethnographies des données sensorielles : quels contenus ? Qu'est-il possible d'ethnographier et de décrire ? Comment les sensations (considérées comme agréables ou désagréables) sont-elles prises en compte, tant par l'utilisateur dans la représentation de son mal, que par le soignant dans l'établissement d'un diagnostic, d'un pronostic, voire dans les manipulations et la prescription de remèdes ? Comment sont-elles exprimées au cours des situations de soins et de quelles façons influent-elles sur les relations de soins ? Quels sens peuvent-elles être mobilisés au sein des interactions usagers/thérapeutes ?

Les enjeux de la traduction scientifique des sensorialités. Comment traduire et qualifier les sensorialités dans le langage scientifique ? Quels peuvent être les apports de ces données dans une perspective scientifique ? Comment valoriser les données sensorielles, qu'elles puissent être au cœur des ethnographies de soins, ou bien un élément permettant une meilleure compréhension de la situation de soin ?

Ethnographies des sens et réflexivité. La production d'une ethnographie des sensorialités amène le chercheur à la réflexivité, tant par l'attention qu'il porte à ses sens sur le terrain que lors de l'exercice de la description. Quels peuvent être les apports et les effets des perceptions sensibles du chercheur, y compris en tant qu'apprentissages sensoriels spécialisés, liés à la compréhension de son terrain ? En quoi de nouvelles compétences sensorielles peuvent-elles influencer sur les relations entre le chercheur et ses interlocuteurs ?

Il s'agit de pistes non exhaustives et toutes propositions dégageant une problématisation en lien avec l'atelier seront appréciées. Nous souhaitons favoriser les propositions faisant preuve d'originalité, de rigueur et de précision, tant dans le recueil des données sensorielles que dans leur mise en forme.

Références

- Cohen P. & Rossi I. (2011), « Le pluralisme thérapeutique en mouvement », *Anthropologie & Santé*, n°2, consulté le 4 février 2018. URL: <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/606>.
- DelVecchio Good M-J., Brodwin P., Good B., & Kleinman A. (1994), *Pain as Human Experience : An Anthropological Perspective*, Berkeley, University of California Press.
- Gélard M-L. (2016), « L'anthropologie sensorielle en France: Un champ en devenir ? », *L'Homme*, vol.217, n°1, pp. 91-107.
- Gélard M-L. & Sirost O., (dir.) (2010), *Langages des sens*, Paris, Seuil, Collection Communications 86.
- Howes D. (2004), *Empire of the senses : the sensual culture reader*. Oxford, Berg Publishers.
- Breton D. (2007), « Pour une anthropologie des sens », *Vie Sociale et Traitements*, n°96, pp.45-53.
- Pouchelle M-C. (2007), « Quelques touches hospitalières », *Terrain* [En ligne], n°49, mis en ligne le 15 septembre 2011, consulté le 03 février 2018. URL: <http://journals.openedition.org/terrain/5651>.
- Nichter M. (2008), « Coming to Our Senses: Appreciating the Sensorial in Medical Anthropology », *Transcultural Psychiatry*, vol.45, n°2, pp.163-197.
- Zola I. (1966), « Culture and Symptoms-An Analysis of Patient's Presenting Complaints », *American Sociological Review*, n°31, 5, pp.615-630

Être affecté. observer et décrire des affects, méthodes et enjeux

Co-organisateur.trices de l'atelier

Thomas Bonnet, (CERTOP - UMR5044) - tomhb@laposte.net

Amandine Rochedy, (CERTOP - UMR5044) - amandinerochedy@gmail.com

Cet atelier propose d'aborder un thème non encore examiné dans le cadre des ateliers ethnographiques de l'EHESS et qui semble néanmoins préoccuper un nombre important de chercheurs : l'ethnographie des affects. Le terme d'affects est ici utilisé dans son acception la plus large renvoyant à un ensemble d'états affectifs, aux émotions et aux sentiments : peur, désarroi, angoisse, dégoût, révolte, compassion, amour, etc. La question affective, même qu'Andelle n'est *pasa priori* centrale dans une enquête ethnographique, se révèle *in fine* comme un élément auquel pratiquement tous les chercheurs sont confrontés. Un exemple frappant est l'enseignement que Favret-Saada (2009) tire de son étude sur la sorcellerie dans le Bocage mayennais et comment la part du se « laisser affecter » s'est imposée à elle. Mais on pourrait multiplier les exemples et les terrains en montrant que l'ethnographie des abattoirs (Porcher, 2002), des hôpitaux (Mercadier, 2002), ou encore des pompes funèbres (Bernard, 2009) sont autant de terrains que l'on peut envisager comme des « terrains minés » (Albera, 2001). Non pas parce qu'ils représenteraient un danger pour l'intégrité physique du chercheur, mais surtout parce que la dimension affective du terrain s'y impose comme une épreuve. Précisément, il s'agit d'une double épreuve. D'une part, l'enquêteur risque d'être submergé parce qu'il ou elle ressent : le dégoût que suscitent les cadavres dans les pompes funèbres, la tristesse et l'angoisse face à des pathologies incurables, la révolte eu égard à la souffrance animale, la peur dans des situations d'hostilité ou de violence sont autant de moments de mise l'épreuve. D'autre part, l'enquêteur doit composer avec ses affectes en faire quelque chose, dans des milieux où ces derniers sont neutralisés ou normalisés : faut-il les exprimer, les taire, les explorer et les exploiter ? Comment les transformer en thèmes ou en ressources d'enquête ? Comment éviter qu'une réaction déplacée conduise à l'exclusion du terrain ? Ou inversement, faire que le partage ou la maîtrise de ses affects, conformément à des attentes normatives sur le terrain, permette d'accéder au terrain ? Ce constat sur l'importance que prennent les affects sur le terrain s'observe aussi à travers la « thématisation » récente par l'intermédiaire de la multiplication des ateliers, colloques, dossiers de revue, livres et manuels.

Cet atelier s'adresse donc aux chercheurs confrontés à des épreuves affectives sur le terrain et qui arrivent à en faire des analyseurs de la situation ou, à l'inverse, éprouvent le sentiment d'être démunis face à ces situations. Comment comprendre et rendre compte des situations d'affects qui modifient, bouleversent ou bousculent une enquête ? Comment « négocier » ces « charges émotionnelles » ? Comment apprendre à contrôler et à neutraliser ses affects, et ne pas laisser paraître ses sentiments ? Comment repérer, noter, donner sens, faire parler les affects dans son journal de terrain, mais aussi en rendre compte dans ses comptes rendus d'enquête ? Il s'agira de questionner ces épreuves affectives, ressenties parfois de manière inattendue, brutale, déroutante, etc., sur le terrain afin de les décrire, expliquer et analyser et de s'interroger sur le lien des affects de l'enquêteur à ceux de ses co-enquêteurs ou enquêtés (extases festives, enthousiasmes politiques, échauffements dans des controverses ou au contraire, compassion réglée et mesurée)...

Si cet atelier s'adresse aux chercheurs qui se sont confrontés à la question affective sur le terrain sans l'avoir pensée au préalable, il concerne aussi les chercheurs qui ont pensé cette question et sont allés sur le terrain « armés » d'une méthodologie particulière. La rencontre de ces deux types de populations permettrait une pluralité des échanges afin de comprendre plus finement le « comment faire » quand des situations affectives se déroulent sur nos terrains.

Références

- Albera D. (2001), « Terrains minés », *Ethnologie française*, vol.31, n°1, pp.5-13.
- Bernard J. (2009), *Croquemort. Une anthropologie des émotions*. Paris, Métailié.
- Favret-Saada J. (1990), « Etre affecté », *Gradhiva*, n°8, pp.3-9.
- Mercadier C. (2002), *Le travail émotionnel des soignants à l'hôpital. Le corps au cœur de l'interaction soignant soigné*, Paris, SeliArslan.
- Porcher J. (2002), « « Tu fais trop de sentiment », « Bien-être animal », Répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs », *Travailler*, vol. 2, n°8, pp.111-134.

Saisir la mobilité professionnelle à partir de l'ethnographie

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Paul Lehner (Université Paris Nanterre,ISP) - paullehner2@yahoo.fr

Jean-Baptiste Paranthoën (EHESS-CRH, INRA-CESAER) - jb.paranthoen@ehess.fr

L'étude de la mobilité sociale, objet canonique des sciences sociales, connaît un renouvellement depuis quelques années (Pasquali, Pagis, 2016). Ce retour a surtout concerné les mobilités intergénérationnelles qui concernent l'écart entre la position héritée et la position acquise. Pourtant, l'apparition d'un chômage de masse a profondément bouleversé le déroulement des carrières professionnelles tandis que les changements de position au cours de la vie sont en constante augmentation. La mobilité professionnelle qui recouvre les changements que connaît un individu par rapport à l'emploi progresse indépendamment des fluctuations conjoncturelles (Germe, Monchatre, Pottier, 2002).

Sous l'effet d'une technicisation grandissante de l'appareil statistique, une déconnexion s'est opérée entre les chercheurs travaillant sur la mobilité sociale et ceux qui s'intéressent à la mobilité professionnelle (Monso, Thévenot, 2010). Ce grand partage s'adosse aux clivages disciplinaires et méthodologiques (Coutrot, Dubar, 1992) de sorte que la mobilité intergénérationnelle cantonnée au domaine professionnel est surtout appréhendée à partir des données statistiques par les économistes (Duhautoiset *al*, 2012). Contrairement aux mobilités sociales, celles poursuivies par un même individu au cours de sa vie active restent encore peu investies par des enquêtes de terrain. L'objectif de cet atelier vise précisément à combler ce manque en questionnant les apports de l'approche ethnographique de la mobilité professionnelle et sa complémentarité avec les autres méthodes d'enquête. Comment observer concrètement ces formes de mobilité dans une perspective processuelle et sur quelles scènes sociales ? Quel sens leur donner sans se fier aux seuls discours rétrospectifs ? On sait par exemple que la restitution des parcours professionnels aux amplitudes très importantes est souvent tributaire des logiques de mise en récit des conversions (Berger, Luckmann, 2006). Comment l'ethnographie permet-elle d'analyser leur articulation avec les autres sphères de vie et leurs conditions de possibilité ?

Pour répondre à ces questions, les communications qui s'appuieront sur une pratique rigoureuse de l'ethnographie pourront s'orienter autour de trois perspectives.

Etudier la mobilité professionnelle à partir des outils ethnographiques permettra d'interroger à nouveau frais les niveaux d'agrégation mobilisés dans les enquêtes statistiques (Hugrée, 2017), de décentrer le regard vers les trajectoires habituellement saisies sous l'angle du déclassement et vers des formes de mobilités de plus faibles amplitudes (Jonsson *et al*, 2009).

Parce qu'elle permet de rendre compte de l'interdépendance des mondes sociaux, l'analyse localisée pourra rendre compte des conséquences biographiques du passage de frontières entre groupes professionnels, lequel n'implique pas mécaniquement @une clôture avec le milieu d'origine ni même une adhésion automatique à celui d'arrivée mais des « accommodements » qui rendent les mobilités acceptables (Memmi, 1996).

Alors que de nombreuses enquêtes de terrain se concentrent sur la place de l'école et de l'enseignement supérieur pour rendre compte de la reproduction de l'ordre social, les communications pourront analyser les nombreuses médiations institutionnelles qui rendent (im)possibles les déplacements professionnels. Dans le sillage de monographies d'entreprise, il s'agira par exemple de lier les politiques de gestion des ressources humaines avec les stratégies de mobilité des salariés (Vezinat, 2011).

Références

- Berger P. & Luckmann T. (2006), *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin.
- Coutrot L., & Dubar C. (dir.) (1992), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation française.
- Duhautois R., Petit H., & Remillon D. (2012), *La mobilité professionnelle*, Paris, La Découverte, Collection Repères.
- Germe J.F., Monchatre C. & Pottier F. (2002), *Les mobilités professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires*, Paris, La Documentation française.
- Hugree C. (2016), « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, n° 114, pp.47-72.
- Jonsson J.O., Gruskky D.B., Di Carlo M., Pollak R. & Brinton M.C. (2009), « Microclassmobility: social reproduction in four countries », *American Journal of Sociology*, n° 114, 4, pp.977-1036.
- Memmi D. (1996), « Les déplacés. Travail sur soi et ascension sociale : la promotion littéraire de Jules Romains », *Genèses*, vol. 24, n° 1, p. 57-80.
- Monso O. & Thevenot L. (2010), « Les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes Formation et Qualification Professionnelle », *Economie et statistique*, n° 431-432, pp. 13-36.
- Pagis J. & Pasquali P. (2016), « Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques », *Politix*, n° 114, pp.7-20.
- Vezinat N. (2011), « Fonctionnaires et contractuels en ascension : les conseillers financiers et les recompositions de la mobilité à La Poste », *Travail et Emploi*, n° 128, pp.41-54.

Ethnographies sociales

des questions environnementales

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Nolwenn Gauthier (EHESS-IRIS) - nolwen.gauthier@ehess.fr

Hadrien Malier (EHESS-IRIS) - hadrien.malier@gmail.com

La politisation des enjeux liés à l'intervention des humains sur leur environnement naturel et aux dégradations qui en découlent est l'un des traits marquants de l'histoire politique des quarante dernières années. Celle-ci génère des débats et des politiques publiques visant à réguler les conséquences des activités sociales sur le monde biophysique et les impacts des transformations environnementales sur la vie sociale (Lascombes, 1994). La construction publique des questions environnementales a ainsi donné lieu à des pratiques et des politiques d'écologisation - qui désigne les changements induits dans les pratiques sociales par la prise en compte des problématiques environnementales et écologiques (Mormont, 2013) - qui participent à transformer le monde social.

Dans ce contexte, les sciences sociales, appelées à dépasser leur paradigme anthropocentré, ont tenté de renouveler leur compréhension du monde en intégrant de nouveaux objets. Les rapports de pouvoir et les conflits pour l'accès aux ressources ont été particulièrement bien analysés par les recherches qui s'inscrivent dans le courant de la *political ecology*, (Gautier et Benjaminsen, 2012). Les dégradations environnementales et les formes d'écologisation mettent également en jeu des rapports de pouvoir et de domination, auxquels il nous paraît tout aussi important de prêter attention. Nous proposons donc dans cet atelier de réunir des contributions qui mobilisent l'ethnographie pour décrire et questionner la vie sociale des problématiques environnementales contemporaines, avec une sensibilité pour la façon dont elles se relient avec les problématiques de la domination et de la justice sociale.

Pour cela, nous proposons deux axes de réflexion :

1° Quels sont les apports spécifiques de la méthode ethnographique pour étudier les problématiques environnementales ?

Comme l'ont noté Chantal Aspe et Marie Jacqué (2012 : 28), « le mouvement environnemental appréhende l'homme d'abord comme être vivant, et non comme être social, comme espèce et non comme classe sociale » : il développe une perspective a-sociale qui tend à ignorer l'existence des inégalités sociales. Pour aborder ces nouveaux objets environnementaux sans pour autant abandonner en route une analyse fine des formes contemporaines de domination, l'ethnographie nous semble fournir des outils de premier choix. Que ce soit pour étudier les interactions institutionnelles, de genre ou encore leur intersection avec l'usage des catégories de race et de classe, les développements récents d'ethnographies de la domination ouvrent des voies pour l'étude de la vie sociale des questions environnementales. Mettant en tension l'enquête et la réflexivité, l'ethnographie permet de saisir les rapports de pouvoir dans leurs manifestations les plus quotidiennes, comme la manière dont la vie des individus est affectée par l'action des institutions et des dispositifs publics. Que ce soit à l'échelle des expériences individuelles ou des dispositifs publics, l'approche ethnographique permet de saisir les

manières de résister et d'agir mais aussi le consentement et l'adhésion. Par l'observation sur le temps long de manifestations ordinaires, à partir de vies singulières, l'ethnographie de la vie sociale des questions environnementales peut être une manière de saisir le rôle des subjectivités les moins visibles dans la construction au niveau local des rapports de pouvoir.

Le thème de l'inscription concrète des enjeux environnementaux dans la vie quotidienne des acteurs, à travers l'écologisation militante des modes de vie (*cf.* Dobré, 2003) ou les injonctions à le faire nous intéressent particulièrement. Comment appréhender les ruptures dans les modes de vie que font advenir dans le quotidien la prise en compte des problématiques environnementales ? Les propositions pourront questionner par exemple les pratiques, croyances, valeurs et affects des acteurs - dans leur singularité et leur diversité - qui interviennent dans les transformations des interactions au travail (Pruvost, 2013), les dispositifs de sensibilisation aux éco-gestes, les pratiques de consommation et d'alimentation (Ripoll, 2010).

2° En retour, l'analyse des questions environnementales soulève des questions intéressantes pour la pratique de l'ethnographie elle-même. Par exemple, en faisant le choix de mener une « ethnographie en 'amateur' » des pratiques quotidiennes des acteurs vivant dans un parc naturel en Patagonie argentine, Igor Babou souligne la nécessité de se détacher des contraintes de temporalités et de commandes institutionnelles comme indissociable d'une réflexion sur l'éthique des conditions de production du savoir (Babou, 2009). Appréhender par la coprésence les interactions avec les acteurs tels que les non-humains ou les générations futures ne met-il pas en lumière les rapports de domination qui traversent les sciences sociales et influent sur la mobilisation de telle ou telle approche heuristique par les chercheur.e.s ? Par ailleurs, l'intrication d'une pluralité d'échelles, du local au global, construisant des proximités en réseau, interroge la manière d'étudier les lieux. A partir d'une ethnographie d'un quartier d'habitat informel de la banlieue de Buenos Aires marqué par une contamination environnementale omniprésente en même temps qu'invisibilisée, Auyero et Swistun (2008) ont donné un exemple de la façon dont les problématiques environnementales transforment la relation à l'espace et à sa matérialité. Qu'en est-il pour des problématiques plus diffuses, comme le réchauffement climatique ? Enfin, on peut se demander comment les problématiques environnementales amènent l'ethnographe à considérer la complexité et l'imbrication de diverses appartenances collectives. Qu'est-ce qui englobe ces collectifs et suivant quelles visions du monde sont-ils construits ?

Références

- Aspe C. & Jacqué M. (2012), *Environnement et société : Une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Auyero J. & Swistun D-A. (2008), *Inflamable: Estudio del Sufrimiento Ambiental*, Buenos Aires, Paidós Iberica.
- Babou I. (2009), *Disposer de la nature : enjeux environnementaux en Patagonie argentine*, Paris, L'Harmattan.
- Dobré M. (2003), *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.
- Gautier D. & Benjaminsen T-A. (dir.) (2012), *Environnement, discours et pouvoir*, Versailles, Quæ.
- Mormont M. (2013), « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Sociétés*, vol.21, n°2, pp.159-160.
- Lascombes P. (1994), *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte.
- Ripoll F. (2010), « L'économie « solidaire » et « relocalisée » comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », *Regards Sociologiques*, n°40, pp.59-75.

Ethnographier les rapports sociaux de sexe, de race et de classe

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Camille Foubert (EHESS-IRIS-TEPSIS) - camille.foubert@ehess.fr

Audrey Marcillat (EHESS-IRIS) - audrey.marcillat@ehess.fr

L'ethnographie représente une opportunité décisive de porter l'attention sur la race, la classe, le genre « en train de se faire » (West et Fenstermaker, 1995), et donc de mettre l'accent sur l'aspect processuel et dynamique des rapports sociaux ; elle est aussi un défi, car elle oblige à se questionner sur nos schèmes conceptuels. Nous souhaiterions engager une réflexion autour des questions suivantes: Peut-on rendre compte des rapports sociaux à travers une pratique rigoureuse de l'ethnographie ? Comment articuler l'étude empirique des relations sociales à l'analyse macrosociologique des rapports de domination et ainsi répondre à l'injonction paradoxale que semble poser la notion d'ethnographie des rapports sociaux ?

Renoncer à voir le genre, la race, la classe, revient à s'interdire de penser ces rapports sociaux. Mais les décrire c'est se heurter à des difficultés, notamment dans la prise de notes sur le journal de terrain. Les ethnographes sont alors pris·e·s entre l'illusoire « évidence » des catégorisations de sexe, la conviction erronée de l'impossibilité de saisir la classe à « l'œil nu » et les doutes et/ou résistances à géométrie variable à consigner les catégories de race.

Sur nos terrains nous avons constaté que les usages de catégories relevaient bien souvent du bricolage. Ainsi, à la manière des étudiantes de Jounin qui ethnographient le parc Monceau (Jounin, 2016), cela donne lieu à des tâtonnements, des indécisions, des doutes quant à la manière de décrire mais aussi de restituer les observations réalisées dans le cadre de nos ethnographies à l'hôpital et dans des lieux d'accueil et d'hébergement de personnes sans-abri.

Dès lors, comment catégorise-t-on les enquêté·e·s au cours d'une ethnographie ? Quels effets cela a-t-il dans l'analyse ? Comment ne pas uniquement plaquer une grille de lecture à ses observations ? Comment éviter d'essentialiser les catégories (Dunezat, 2015) sans renoncer à les objectiver ? Comment passer du travail, « essentiel mais essentialiste » (Dunezat et Picot, 2017), de comptage « à l'œil nu » à une théorisation anti-essentialiste des catégories ? Défendant une approche résolument inductive, nous souhaitons questionner dans cet atelier la manière dont elle s'articule aux prémisses théoriques proposées par la sociologie des rapports sociaux, selon laquelle les différences de sexe, de race ou de classe « ont été créées de toutes pièces, précisément pour constituer des groupes » et justifier des traitements inégaux (Delphy, 2001 : 9).

Dès lors, comment classer, catégoriser sur le terrain ?

Cette proposition d'atelier, issues de questions soulevées par nos terrains d'enquêtes respectifs, s'inscrit dans une démarche inductive tout en portant une attention particulière aux rapports sociaux et à la manière dont ils s'actualisent.

Notre attention se portera particulièrement sur les enquêtes ethnographiques articulant de manière contextuelle et situationnelle les descriptions ethnographiques à l'analyse des rapports sociaux et à leur co-construction. Nous invitons les personnes adoptant une perspective intersectionnelle à ne pas se restreindre à une approche théorique ou un choix a priori (Kergoat, 2010) mais à la déployer à partir de leur terrain de recherche (Mazouz, 2015) et de l'étude de pratiques sociales.

Références

Avanza M., Fillieule O. & Masclat C. (2015), « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement. Introduction du dossier », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Ethnographie du genre, mis en ligne le 26 mai 2015, consulté le 09 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5071>

Delphy C. (2001), *L'ennemi principal. Penser le genre*, Tome 2, Paris, Syllepses.

Dunezat X. (2015), « L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Ethnographie du genre, mis en ligne le 26 mai 2015, consulté le 09 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5075>.

Dunezat X. & Picot P. (2017), « Quand la catégorisation masque l'inégalité. Journal des anthropologues. », *Association française des anthropologues*, n°150151, pp.63-83.

Jounin N. (2016), *Voyage de classes: des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, la Découverte.

Kergoat D. (2010, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux. », *L'Homme et la société*, n°176177, pp.27-42.

Mazouz S. (2015), « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation. », *Raisons politiques*, n°58, pp.75-89.

Revillard A. & Verdalle (de) L. (2006). « « Faire » le genre, la race et la classe. », *Terrains & travaux*, n°10, pp.91-102.

West C. & Fenstermaker S. (1995), « Doing Difference », *Gender and Society*, vol.9, n° 1, pp.8-37.

Observer, décrire et enregistrer les techniques du corps

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Marjolaine Martin (EHESS-Centre Norbert Elias) - marjolaine.martin@ehess.fr

Pierre Mettra (EHESS-Centre Norbert Elias) - pierre.mettra@hotmail.fr

Ines Pasqueron de Fommervault (AMU-IMAF) - ines0602@hotmail.fr

Objet à part entière de l'anthropologie, les techniques du corps suscitent un intérêt traversant plusieurs disciplines, de la sociologie à l'éthologie en passant par la linguistique. Comme dans tout questionnement méthodologique, il est essentiel de clarifier les objectifs de l'enregistrement. Transmission, apprentissage, performativité, efficacité sont autant d'angles d'approches envisageables. Comment enregistrer ces corps en mouvement, en contexte, autrement que par les mots ?

Une technique qui se donne à voir, comme la dinanderie (Buob, 2009) et le tissage (Smolderen et Miguet, 2014), ou à entendre, comme le chant ou les pratiques instrumentales (Estival, 1993), vont nécessairement invoquer des outils d'enregistrement différents. Certaines techniques relèvent d'un apprentissage formel. Dans le cas du sport de haut-niveau, par exemple, les acteurs du terrain développent et sollicitent des outils d'enregistrement et d'analyse de leurs techniques. C'est ainsi que l'anthropologue Julien Clément (2014) utilise des logiciels d'analyse vidéo développés pour les professionnels du monde du rugby, en élaborant un usage adapté à ses propres données recueillies à Samoa. Dans son ethnographie de l'apprentissage de la mêlée au Pôle France rugby, Marjolaine Martin (2017) filme, quant à elle, les exercices et les interactions avec le simulateur de mêlée. Les images que produit ce dernier offrent alors à l'ethnologue l'accès à de nouveaux points de vue.

D'autres techniques du corps, dont le caractère social et culturel a été masqué sous prétexte de leur innéité, voire de la mécanicité de ces « gestes », se réfèrent davantage à un apprentissage informel et parfois même inconscient, comme le rire. Dans ce cas il est important d'observer les contextes au cours desquels il se manifeste, qu'ils soient privés ou publics, quotidiens ou ritualisés, en utilisant des outils divers comme la vidéo ou le dessin qui semblent à même de retranscrire des ambiances. Rendre compte des manières de rire, c'est aussi peut-être décrire leurs caractéristiques physiques. Il s'agit alors d'analyser à une échelle microsociale des séquences fines de rire visant à mettre en relief les variations de leurs formes sonores et corporelles : attention sélective aux sons émis, rythme, intensité, expressions faciales, postures, etc. (2017). Pourquoi même ne pas envisager une ethnomusicologie qui retranscrirait les sons du rire sur une portée musicale ou un sonagramme (Beaudet, 1996) ?

Il existe une si grande variabilité de techniques corporelles qu'il apparaît difficile d'élaborer une méthodologie spécifique.

Comment choisir une technique d'enregistrement idoine à ce que l'on souhaite souligner? Comment les outils d'enregistrement modifient-ils la relation d'enquête ? Enregistrer implique-t-il de rompre avec l'observation participante ? Quelles formes de collaboration imaginer ? Comment se positionner par rapport à d'autres disciplines ayant investi le champ de l'étude du mouvement, en développant ses propres outils ? Dans quelle mesure est-il possible d'enregistrer des techniques a priori spontanées ? Comment enregistrer des pratiques qui relèvent de la sphère du privé, voire de l'intime ?

Nous essaierons de réfléchir ensemble aux conditions de possibilité de l'enregistrement des techniques du corps. L'enjeu est d'interroger collectivement et de façon empirique la manière dont chacun est confronté à ces problématiques afin ouvrir un dialogue interdisciplinaire.

Références

- Beudet J-M. (1996), « Rire. Un exemple d'Amazonie », *L'Homme*, n° 140, pp.81-99.
- Bouillon D., Guillerme A., Mille M. & Piernas G. (dir.) (2017), *Gestes techniques, techniques du geste*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Buob B. (2009), « Filmer, montrer, entendre des savoir-faire. Regards et écoutes croisés dans la médina de Fès », *Ateliers du LESC*, [En ligne], n°33, consulté le 15 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/8206>.
- Clément J. (2014), *Cultures physiques : le rugby de Samoa*. Paris, Rue d'Ulm.
- Estival J-P. (1993), « Quelques aspects des polyphonies instrumentales tulle des Asurini du Moyen-Xingu », *Cahiers de musiques traditionnelles*, n°6, pp.163-179.
- Martin M. (2017), « Joueurs, robot et vidéos : ethnographie de l'entraînement rugbystique de haut niveau », *Techniques & Culture*, n°62, pp. 230-251.
- Mauss M. (2001), « Les techniques du corps », *Sociologie et anthropologie*. (1ère édition 1936), Paris, PUF, pp.365-386.
- Pasqueron de Fommervault I. (2017), « Rire d'initiation », *Techniques & Culture*, n°62. pp.16-29.
- Smolderen L. & Minguet R. (2013), « Un fil d'Ariane dans le Dendi ». Boulay S. & Gélard M-L (dir.), « Vivre le sable ! Corps, matière et sociétés », *Techniques & Culture* n°61, pp. 304-317.

Observer, lire et compter en terrains judiciaires

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Tonya Tartour (Sciences Po Paris, CSO) - tonya.tartour@sciencespo.fr

Hugo Wainszok (EHESS-IRIS) - hugo.wainszok@ehess.fr

Loin de se cantonner aux grands procès dans des espaces solennels, faire l'ethnographie des institutions judiciaires suppose de se transporter dans des lieux variés où s'organisent d'une part la rencontre entre des justiciables et des professionnels du droit (greffes, bureaux des juges, salles d'audience, parfois foraines), d'autre part des pratiques de travail plus ou moins bureaucratiques. Pour l'ethnographe, la coprésence des acteurs, le rôle conféré à la parole, mais aussi le poids des écrits constituent autant de points d'entrée pour appréhender la complexité empirique des affaires judiciaires, comme des pratiques professionnelles. Sa restitution suppose de l'ethnographe qu'il ou elle fasse preuve d'imagination dans l'enquête. Cet atelier propose de s'intéresser à des sources empiriques dont l'usage est peu routinisé en ethnographie : la saisie et la lecture de sources écrites produites dans les institutions judiciaires et la quantification de certains aspects des observations ethnographiques. Le recueil et l'usage de ces différents types de matériaux permettent de construire un nouveau point de vue sur un terrain familier et de saisir autrement les modalités de l'organisation d'un travail, les éventuelles variations de pratiques des professionnels du droit, l'appropriation de l'appareil judiciaire par les justiciables ainsi que la portée matérielle et symbolique des affaires traitées.

En partant d'un intérêt renouvelé chez les chercheurs pour l'ethnographie des institutions judiciaires, cet atelier sera l'occasion d'inviter des doctorants à interroger à nouveaux frais les manières dont l'ethnographie peut se saisir de sources écrites qui circulent sur le terrain judiciaire (Axe 1) et l'apport de la quantification dans les observations du terrain (Axe 2).

Axe 1 – *Ethnographie des sources écrites dans les institutions judiciaires.* Cet axe vise à discuter et renouveler l'usage des sources écrites en ethnographie, qu'elles soient produites sous le regard de l'ethnographe qui s'intéresse aux pratiques d'écriture (Fraenkel, 2007 ; Denis, Pontille, 2013), ou bien, dans le cas d'archives ou de littérature grise, rendues accessibles grâce à sa présence prolongée sur le terrain (Parasie, 2008). L'ethnographie des espaces judiciaires nous confronte à des pratiques d'acteurs continuellement entourées, voire outillées par une profusion d'écrits. Ils sont de ces lieux professionnels qui se révèlent particulièrement opaques à l'enquêteur du fait du caractère central de la dimension écrite dans le travail. Le métier de greffier en fournit un exemple éminent (organisation des pièces au dossier, retranscription des débats lors de l'audience, création du numéro de RG¹, etc.). Il apparaît judicieux pour l'enquêteur de se saisir du produit de cette activité pour la décrire. Nous souhaitons soumettre à la discussion l'articulation entre observations d'une part et recueil, lecture et analyse de sources écrites d'autre part.

Axe 2 – La quantification en ethnographie, comme outil d’objectivation. La quantification ethnographique (voir Peneff, 1995 ; Gros, 2017) désigne autant les pratiques de recueil des données que le moment de leur analyse. Il s’agit d’une part, lors de la prise de note, d’être attentif·ve à la répétition d’actions et de situations : en audience par exemple, on peut compter le nombre d’affaires traitées, le temps passé par dossier, ou encore la répartition des requérant·e·s par profil à la manière du Collectif Onze (2013). Lors de l’analyse du matériau, cette précaution systématique permet de faire ressortir les régularités des caractéristiques sociales, des pratiques de jugement, ou bien des catégories utilisées par les acteur·rice·s. Aux États-Unis notamment, c’est par la quantification des résultats d’ethnographie que les chercheur·e·s en sciences sociales ont donné naissance aux *sentencing studies* qui recherchent la régularité dans les pratiques de jugement en justice et à travers elles les représentations sociales des acteur·rice·s et de l’appareil judiciaire. Nous invitons les contributeur·rice·s à, d’une part, présenter des résultats d’enquêtes produits grâce à cette méthode et d’autre part, à interroger leur matériau de terrain déjà collecté à l’aune de ce principe.

Références

- Collectif Onze. (2013), *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Paris, Odile Jacob.
- Denis J. & Pontille D. (2013), « Ficelles pour une ethnographie de l’écrit » in Datchary C. *Petit précis de méthodologie. Le sens du détail dans les sciences sociales*, Lormont, Le bord de l’eau, pp.17-30.
- Fraenkel B. (2007), *Actes d’écriture : quand écrire c’est faire*. Langage et société, n°3, pp. 101-112
- Gros J. (2017), « Quantifier en ethnographe : Sur les enjeux d’une émancipation de la représentativité statistique ». *Genèses*, n°108, 3, pp.129-147.
- Parasie S., (2008), « Une poule devant un couteau ? Un ethnographe plongé dans des archives juridiques : Règle spécifiée », *Droit et société*, n°69-70, pp.363-379.
- Peneff J. (1995), « Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain », *Sociétés contemporaines*, n°21, pp.119-138.

¹ Le Répertoire Général tenu par le greffe enregistre toutes les affaires qui entrent au tribunal lorsqu’il en est saisi.

Les ONG :

gardiennes des terrains ethnographiques, courtiers de la recherche ?

Co-organisateurs.trices de l'atelier

Ranime AlSheltawy (Université Paris Dauphine,IRISSO) - ranimealsheltawy@gmail.com

Caterina Bandini (EHESS-CMH) - caterina.bandini@ehess.fr

Leila Drif (EHESS-IRIS) - leiladrif@gmail.com

Dans de nombreux terrains, les ONG, locales ou internationales, sont des interlocuteurs privilégiés des chercheur.se.s dans la phase de constitution de leur enquête, et parfois tout au long de celle-ci, en raison de leur rôle de médiatrices d'information. Cela s'observe de façon significative sur les terrains « sensibles », dans lesquels il peut s'avérer difficile de mener des observations prolongées sur des lieux sujets à fermeture, ou d'avoir accès à ses enquêté.e.s. Les ONG présentes localement sont ainsi sollicitées par le/la chercheur.se dans l'accès à son terrain ; soit comme point d'ancrage dans l'espace d'enquête, soit au titre d'informateurs, ou encore, comme intermédiaires de la mise en relation avec les enquêté.e.s ciblé.e.s.

La socialisation cosmopolite des personnels d'ONG, devient, de la sorte, une condition partagée par le/la chercheur.se qui en fait un déterminant de l'enquête et de sa réalisation, en contexte contraint. Généralement socialisé.e.s dans les milieux expatriés, anglophones, ayant l'expérience de la mobilité à l'international, et disposant de normes, de références et de formations similaires, ces acteurs/actrices affichent une proximité sociale immédiatement perceptible par le/la chercheur.se. De par leur expertise du terrain local et leur insertion dans ses réseaux, ils/elles deviennent donc des « portiers » (*gatekeepers*) permettant d'ouvrir la voie vers d'autres acteurs-clés. Souvent garant.e.s de l'accès à celui-ci, il s'opère ainsi une sur-visibilisation des acteurs/actrices inscrit.e.s dans le réseau social de l'ONG, au détriment d'autres espaces sociaux. Dès lors, comment se ménager un accès aux enquêté.e.s situé.e.s hors de ces circuits de socialisation ? Quels outils méthodologiques et quelles stratégies d'enquête mobiliser pour cibler des enquêté.e.s au premier abord moins visibles, et/ou à l'écart des groupes constitués et validés par l'ONG ?

Cet atelier s'inscrit dans une réflexion plus large sur les intermédiaires et les informateurs de la recherche, qu'il s'agisse ici d'ONG ou d'autres acteurs/actrices du monde associatif ou institutionnel local, pensés comme des agents sociaux aux attributs spécifiques (capital social et scolaire élevé, socialisation internationale, etc.). Souvent évoqué de manière anecdotique ou en marge des réflexions méthodologiques sur les conditions d'enquête, le rôle de ces informateurs dans le dispositif d'enquête de terrain est rarement questionné en tant que tel, quand l'objet de recherche n'a pas forcément de lien direct avec ce milieu. Pourtant, il détermine en partie la méthodologie d'enquête, et partant, la (re)construction de l'objet de recherche. La constitution de l'échantillon d'enquêté.e.s par l'entremise d'ONG procède, en effet, d'un triage préalable de qui est perçu comme interlocuteur légitime, ou non, pour se faire le porte-parole d'un groupe social donné. Dans le cas d'une enquête sur les dispositifs encadrant la prise de parole de militants palestiniens pour la paix, l'on constate que les ONG locales et internationales ont structuré un véritable réseau de « témoins » légitimes auquel le/la chercheur.se aura immédiatement accès. Si la représentativité conférée à ces interlocuteurs est le produit d'un processus de présélection des ONG, l'enjeu est, pour le/la chercheur.se, de ne pas reproduire ces mêmes rapports de pouvoir dans le ciblage de ses enquêté.e.s. Il s'agira ainsi de se demander dans quelle mesure la parole de ces « témoins », a priori intime et fondée sur une expérience subjective, est le produit d'une codification et d'une socialisation opérées par les ONG.

D'un autre côté, en se trouvant identifié.e par rapport à l'ONG médiatrice, le/la chercheur.se cristallise des enjeux relatifs à la construction des savoirs à partir desquels s'orientent ou se censure la parole des acteurs/actrices. Il/elle participe ainsi de la production d'un savoir performatif véhiculé par les ONG, et auquel les enquêté.e.s perçoivent une injonction à correspondre. Des enquêtes sur les pratiques homo-érotiques au Sénégal, au Maroc ou au Liban, menées à partir d'ONG de défense des communautés LGBTQI montrent combien l'assimilation du/de la chercheur.se à l'ONG peut impacter les récits des enquêté.e.s en situation d'entretien, mais également participer à reproduire la mise en invisibilité des enquêté.e.s n'inscrivant pas leurs pratiques homo-érotiques dans le discours de reconnaissance identitaire LGBTQI prôné par l'ONG. Dans l'enquête, l'invisibilité des interlocuteurs socialisés hors des ONG va alors de pair avec le choix de l'ONG comme espace-relais d'entretiens. Car si les locaux des ONG garantissent des « espaces sûrs » permettant l'interrogation des acteurs/actrices faibles ou stigmatisé.e.s, la réalisation des entretiens au sein des locaux des ONG a des limites qui méritent à leur tour une attention tant analytique que méthodologique. Ainsi, dans le cadre d'une enquête sur les travailleuses domestiques pauvres dans un bidonville du Caire, l'on remarque que la réalisation des entretiens au siège d'une ONG locale s'est souvent pliée à des conditions matérielles (horaires d'ouverture de l'ONG, disponibilité d'une salle) auxquelles s'ajoute une censure symbolique de la parole des enquêtées (il se peut qu'un.e militant.e de l'ONG rentre dans la salle au milieu de l'entretien ou encore participe à la discussion).

A partir d'un questionnement sur le rôle des ONG dans la constitution du dispositif relationnel d'enquête, les communications attendues proposeront des matériaux ethnographiques et/ou des récits d'enquête qui permettront de réfléchir collectivement aux méthodologies d'enquête possibles pour rendre visibles à l'œil du/de la chercheur.se des enquêté.e.s d'ordinaire invisibilisé.e.s. Nous serons attentif.ive.s à ce que produit cette médiation du terrain par les ONG en termes de contrôle de l'information, de constitution de savoirs et de construction des relations d'enquête.

Références

- Ayimpam S., Chelpe-Den-Hamer M. & Bouju J. (2014), « Défis éthiques et risques pratiques du terrain en situation de développement ou d'urgence humanitaire », *Anthropologie & développement* [En ligne], n°40-41.
- Bouillon F., Fresia M. & Tallio V. (dir.) (2005), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, EHESS, « Dossiers africains ».
- Bourdarias F., Hours B. & Le Palec A. (2003), « Les ONG. Médiation politique et globalisation », *Journal des Anthropologues*, [En ligne], n°94-95, 3, mis en ligne le 22 février 2009, consulté le 09 avril 2018. URL: <http://journals.openedition.org/jda/1938>
- Campbell L-M., Gray N-J., Meletis Z-A., Abbott J-G. & Silver J. (2006), « Gatekeepers and Keymasters: Dynamic Relationships of Access in Geographical Fieldwork », *Geographical Review*, n°96, (1): 97-121.
- Hofman N. (2008), « Accessing Romani Women Study Participants: Collaborating with Their Gatekeepers and Other NGO Entrepreneurs », *Practicing Anthropology*, n°30, 3, pp.46-49.
- Olivier de Sardan J-P. (1995), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, pp.71-109.
- Payet J-P. (2011), « L'enquête sociologique et les acteurs faibles », *SociologieS* [En ligne], La Recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 09 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3629>.

Bavardage et potins : l'ethnographie comme pratique du commérage

Co-organisateur.trices de l'atelier

Paco Rapin (EHESS-IRIS) - p.rapin@ehess.fr

Quentin Schnapper (INRA-CESAER) - quentin.schnapper@ens.fr

Peut-on s'intégrer à un groupe d'interconnaissance sans participer à son commérage ? Bavardage indiscret, parfois malveillant ou jugé « futile », le « commérage » (*gossip*) constitue un thème classique de l'ethnographie tant en anthropologie (Gluckman, 1963 ; Scott, 1985) qu'en sociologie (Elias, 1985).

Or, dans la plupart de ces travaux, tout se passe comme si l'ethnologue occupait une position d'extériorité vis-à-vis du groupe enquêté, comme s'il pouvait demeurer un observateur non engagé tout au long de son terrain. S'il est d'ordinaire déconseillé aux apprenti.e.s chercheur.se.s de faire circuler de l'information entre différents enquêté.e.s, ces situations semblent pourtant relativement courantes au cours de l'ethnographie. De la simple demande de nouvelles à l'intérêt pour les propos d'un tiers, les occasions de commérage sont d'autant plus probables que l'ethnologue peut circuler entre différents groupes (parfois en conflit) et finit par être le dépositaire d'une somme considérable de données biographiques et intimes sur l'ensemble de ses enquêté.e.s. Autant d'informations que le contrat implicite de recherche enjoint pourtant de ne pas diffuser (« Ça reste entre nous ») et de protéger par le biais de l'anonymisation lorsqu'elles sortent de l'espace d'interconnaissance de l'enquête.

Comment dès lors concilier la discrétion ou le secret de la relation d'enquête avec la dynamique de l'ethnographie et du terrain ? Cet atelier vise à initier un espace de réflexion collective autour des enjeux méthodologiques et déontologiques de la mise en circulation des données de l'enquête sur le terrain.

Nous proposons de saisir ce commérage comme la mise en circulation d'informations personnelles – avec ou sans intention de nuire – dans un espace d'interconnaissance. Il est dès lors susceptible de concerner l'ensemble des enquêtes par immersion longue dans un groupe d'interconnaissance et non plus uniquement les espaces « villageois » dans lesquels il a été traditionnellement étudié. Cet atelier invite les chercheur.se.s à relire leurs matériaux d'enquête au prisme de ce commérage ethnographique, à l'étudier dans d'autres espaces (travail, famille, école, partis politiques, etc.) tout en prêtant attention à ses définitions indigènes (nouvelles, potins, rumeurs, ragots, etc.) ainsi qu'aux luttes symboliques qualifiant et disqualifiant ces informations et les personnes qui les véhiculent.

Les deux axes qui suivent sont avant tout des pistes de réflexion, le premier pose quelques questions plus générales qui sont ensuite déclinées à travers une situation possible et non limitative.

1) Parler ou se taire ?

Cet axe vise à interroger les circonstances dans lesquelles l'ethnologue est amené.e à commérer. Quelles informations livre-t-il ou elle selon l'avancement de son terrain et sur quel.le.s enquêté.e.s ? On pourra par exemple se pencher sur le moment sensible de l'entrée sur le terrain et sur la relation –en principe informée – que l'ethnologue entretient avec les allié.e.s dont il se recommande. Quel rôle joue ce commérage au cours de l'enquête ? Contre quoi ces informations sont-elles échangées ?

Il s'agit également d'analyser de manière réflexive les situations d'enquête qui favorisent ou inhibent le commérage entre enquêteur.rice et enquêté.e.s. Avec qui commère l'ethnographe et pour quelles raisons ? Qu'exige-t-on de lui ou d'elle ? Les allié.e.s et les informateur.rice.s privilégié.e.s ont-ils ou elles à ce titre un rôle particulier au cours de l'enquête ? Que lui dissimule-t-on par crainte d'un colportage ultérieur ?

À la manière du « vol de l'ethnologue », le commérage de l'ethnographe implique sans doute moins de raisonner selon un principe binaire et absolu qu'en termes de limites et de mesure (Schwartz 1990 : 51 et 504). Il s'agit alors d'explorer la casuistique de l'ethnographe : que peut-on dire, que faut-il taire ? Qu'est-ce qu'une information « sensible », qu'est-ce qu'une information jugée « anodine » ? Nous invitons les communicant.e.s à partager leurs gaffes et autres bévues ainsi que leurs conséquences sur le déroulement de l'enquête, du simple incident à la fermeture du terrain.

On peut enfin envisager une forme plus indirecte de commérage lorsque le résultat de l'enquête ethnographique revient dans l'espace d'interconnaissance dans lequel il a été produit. Que faut-il laisser ou censurer au cours de ces restitutions ? Quelles en sont les réceptions et les conséquences locales ?

2) Commérer en terrain « conflictuel »

Il est certains terrains où il n'y a pas de « position neutre de la parole » (Favret-Saada, 1977 : 27), où l'appartenance au groupe implique nécessairement de se montrer loyal et de participer à son commérage à l'image des « clans » de jeunes ruraux à travers lesquels Benoît Coquard (2016) est parvenu à circuler non sans quelques rappels à l'ordre (« Le Butch par contre il dit jamais ce qu'il pense »). Comment dans ces conditions gagner la confiance de ses enquêté.e.s tout en « trahissant » celle des autres ? Avec quelles censures et précautions peut-on atteindre une position « d'atopie » (Naepels, 1998) tout en participant au commérage de différent.e.s enquêté.e.s en conflit ?

L'enquête de terrain n'étant jamais synonyme de neutralité ou de non-participation, peut-on envisager des formes d'implication de l'ethnographe dans un conflit par le biais du commérage, c'est-à-dire en mettant – discrètement – en circulation des informations entre les deux camps (pour réduire une asymétrie, rétablir une « vérité », prévenir des enquêté.e.s, etc.) ?

Références

- Coquard B. (2016), « *Sauver l'honneur* ». *Appartenances et respectabilités populaires en milieu rural*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Poitiers.
- Elias N. (1985), « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.60, pp.23-29.
- Favret-Saada J. (1977), *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- Gluckman M. (1963), « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, vol.4, n°3, pp.307-316.
- Naepels M. (1998), « Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique », *L'Homme*, n°148, pp.185-199.
- Schwartz O. (1990), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- Scott J.-C. (1985), *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, London, Yale University Press.